



**SEN** (Service électrique de Nods)

## Produits pour professionnels

Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017

### OPALE



L'électricité renouvelable composée  
d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

*OPALE : pierre possédant une teneur en eau particulièrement élevée pour une matière minérale.*

### TOPAZE



L'électricité renouvelable composée  
de solaire local et d'hydraulique suisse

S'applique sur la totalité de votre consommation

*TOPAZE : les anciens Egyptiens disaient que la topaze était colorée du reflet doré de Ra, le puissant dieu du soleil.*

### AMBRE



L'électricité renouvelable composée  
de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an

*AMBRE : son appellation grecque «élektron» est à l'origine du terme «électricité», suite à la découverte par Thalès de ses propriétés électrostatiques.*

# Produits pour professionnels

## SEN Pro

BT1

Produit pour les clients dont la consommation électrique annuelle est supérieure à 100'000 kWh/an, avec un tarif de nuit avantageux (21h à 7h). Le lieu est équipé avec un dispositif de mesure de la puissance et alimenté en basse tension.

## Votre électricité en détails

<sup>1)</sup> Le prix de l'énergie pour les clients avec une consommation supérieure à 100'000 kWh/an dépend du profil de consommation et du modèle de prix souhaité. Vous pouvez nous contacter au 032 751 24 29. Nous vous soumettrons l'offre correspondant à vos besoins et à vos attentes.

### Energie

SEN Pro

OPALE 	1)
TOPAZE 	1)
MES 	1)

### Réseau

#### BT1

Utilisation du réseau*	haut tarif	6.13
	bas tarif	4.13
Puissance	CHF	4.00/kW/mois
Swissgrid SA - Services systèmes*		0.40
RPC et protection des eaux et poissons*		1.50
PCP*		1.50
Prix de mesure de la puissance CHF		300.- /année

\* Prix en centimes par kilowattheure (cts/kWh). Les prix sont mentionnés hors TVA.

# Dispositions complémentaires

Vous trouverez des informations plus détaillées ainsi que les dispositions contraignantes dans les ordonnances ainsi que les directives en vigueur sous : [www.nods.ch](http://www.nods.ch)

## Prix d'utilisation du réseau

Les prix de l'utilisation du réseau comprennent le transport et la distribution de l'énergie.

## Facturation

Quatre factures sont établies dans l'année (y compris les 2 factures d'acompte).

## Taxes fédérales et communales

### Taxes communales

Les prestations aux collectivités publiques (PCP) contiennent la taxe pour l'éclairage public et l'émolument pour l'usage du sol. Retrouvez la base légale sur [www.nods.ch](http://www.nods.ch), en téléchargeant l'« Ordonnance sur les tarifs électriques » et le « Règlement fixant les taxes et redevances communales ».

### Taxes fédérales

Les taxes fédérales contiennent la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) et la taxe pour la protection des eaux et des poissons. Retrouvez plus d'informations à ce sujet sur : [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch).

Rétribution de l'injection à prix coûtant (RPC)	1.40 cts/kWh
Taxe pour la protection des eaux et des poissons	0.10 cts/kWh
<b>Taxes fédérales totales</b>	<b>1.50 cts/kWh</b>
PCP - Emolument pour l'usage du sol	0.70 cts/kWh
PCP - Eclairage public	0.80 cts/kWh
<b>Prestations aux collectivités publiques (PCP) totales</b>	<b>1.50 cts/kWh</b>

## Vous souhaitez en savoir plus ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Administration Communale  
2518 Nods  
Tél. 032 751 24 29



AMBRE : L' électricité renouvelable composée de solaire local

Disponible par tranche de 100 kWh/an = CHF 18.36 en plus-value (TTC), soit 17.- (HT)

